

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/A0N0/C18/CDPM-SM/2021 du 04 MARS 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DE LA SOUS PREFECTURE DE DIZANGUE, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Exercice 2021, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte du Sous-préfet de l'Arrondissement de DIZANGUE ,Département de la SANAGA MARITIME, Région du Littoral , un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du bâtiment administratif de la Sous-préfecture de DIZANGUE.

2. Consistance des prestation

Les travaux portent sur le second 'uvre et comprennent principalement les opérations suivantes :

LOT 100 : Etude-Travaux préparatoires ;

LOT 200 : Raccords et maçonnerie ;
LOT 300 : Charpente couverture ;
LOT 400 ; Menuiserie bois, métallique et ALU ;
LOT 500 ; Revêtement et plomberie ;
LOT 600 : Electricité-Climatisation ;
LOT 700 ; Peinture

3. Coût prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 11.200.000 (Onze million deux cent mille) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois(03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont en un Lot unique.

6. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

7. Financement

: Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021, sur la ligne d'Imputation budgétaire N° _____

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'EDEA dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

: Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat de la Préfecture du Département de la

Sanaga Maritime, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette de Finances d'EDEA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Préfecture du Département de la Sanaga Maritime, au plus tard le 1er avril 2021 à 12 Heures, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 005/AONO/C18/CDPM-SM/2021 du 04 mars 2021
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT
ADMINISTRATIF DE LA SOUS PREFECTURE DE DIZANGUE DEPARTEMENT DE
LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.0 d'un montant égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit deux cent vingt quatre milles (224 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater

de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt sont irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque.

La participation à la séance d'ouverture des plis est restreinte aux représentants des soumissionnaires, et le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01), même en cas de groupement d'entreprises.

Pour les marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables, l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières s'effectue en un seul temps au cours d'une même session.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 1er avril 2021 à 13 Heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la PREFECTURE D'EDEA, dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

– Absence de la caution de soumission, d'un Chèque Certifié ou d'un Chèque-Banque dans les pièces Administratives ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de non abandon d'un marché et non appartenance à la liste des entreprises défaillantes ;
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité au modèle de soumission ;
- Absence des justificatives dans les 48h d'une pièce non conforme à l'ouverture.

CRITEES ESSENTIELS

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie ;

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre administrative conforme, techniquement éligible et présentant une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Préfecture d'EDEA dès publication

du présent avis.

EDEA le 04 Mars 2021
Le PRÉFET
ABONDO Cyrille Yvan

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE TIBATI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MO/CIPM/C- TIB/2021 DU 02/03/2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 FORAGES DANS LA COMMUNE DE TIBATI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage, lance une Demande de Consultation pour tes travaux de réhabilitation de 4 Forages dans la Commune de Tibati

2. Consistance des prestations

Les travaux du présent Marché comprennent :

- Travaux préliminaires
- Travaux de réhabilitation du forage

3. Coût prévisionnel

Un Coût prévisionnel Six millions deux cent dix mille (6 210 000) Frs cfa

4. Délai de livraison

Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

Délai d'Exécution (en jours calendaires) Quatre-vingt-dix (60) jours.

5. Allotissement

Sans objet.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Participation et origine

La participation à cette Demande à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

7. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'Imputation Budgétaire N° 55 32 423 02 641024 2246 851.

Autorisation de dépense: IW04713

8. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 10.000 (dix mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de Tibati,

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 24/03/2021 à 10 Heures et devra porter la mention ;

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°004/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 02/03/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 FORAGES DANS LA COMMUNE DE TIBATI

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB: l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Tibati (Secrétariat Général) aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres Le 24/03/2021, à 10 heures

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Tibati, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous:

Date et heure d'ouverture des plis Le 24/03/2021, à 11

heures

Lieu d'ouverture des plis Salle des actes de la Mairie de Tibati

11. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière;
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;
5. L'absence de projet de lettre commande complété, paraphé sur chaque page, daté et signé par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

TIBATI le 01 Mars 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE FIGUIL: Avis
d'Appel d'offres National
Ouvert en Procédure d'urgence
N° 01/A0N0-PU/RN/D42/C-
F/SG/ST/CIPM/2021 du
05/02/2021 pour les Travaux
de Construction d'un Bloc de
Deux Salles de Classe à
l'Ecole Publique de DOUVA
(Lot 1), à l'Ecole Publique
de KAPTALAM (Lot 2), à**

l'Ecole Maternelle de DAMA-KOLE (Lot 3) et à l'Ecole Publique de DIKTINGUE (Lot 4) dans la Commune de Figuil

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des Travaux de Construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l'Ecole Publique de DOUVA (Lot 1), à l'Ecole Publique de KAPTALAM (Lot 2), à l'Ecole Maternelle de DAMA-KOLE (Lot 3), et à l'Ecole Publique de DIKTINGUE (Lot 4), le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment pour chaque lot

- Installation du chantier,
- Terrassements,
- Fondations,
- Maçonnerie et béton en élévation,
- Charpente – Couverture,
- Menuiserie bois et métallique,
- Electricité,
- Revêtement,
- Peinture,
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de

N° lot	Désignation du projet	Coût prévisionnel
Lot N 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DOUVA dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA
Lot N 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KAPTALAM dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA
Lot N 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternelle de DAMA-KOLE dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA
Lot N 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DIKTINGUE dans la Commune de FIGUIL	17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois maximum pour chaque lot.

5. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en Quatre (04) lots ci-après définis :

N° lot	Désignation du projet	Lieu d'exécution
---------------	------------------------------	-------------------------

Lot N 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DOUVA dans la Commune de FIGUIL	DOUVA
Lot N 2	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KAPTALAM dans la Commune de FIGUIL	KAPTALAM .
Lot N 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternelle de DAMÂ-KOLE dans la Commune de FIGUIL	DAMA-KOLE
Lot N 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DIKTINGUE dans la Commune de FIGUIL	DIKTINGUE

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont d'investissement public du MINEDUB et du MINDDEVEL de

l'exercice 2021

les Budget sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contreversement d'une somme non remboursable de 80 000 (Quatre vingt mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 25/02/2021 à 13 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°01/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 05/02/2021
pour les Travaux de**

**construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l'Ecole
Publique de DOUVA (Lot 1), à l'Ecole
Publique de KAPTALAM (Lot 2), à l'Ecole Malernclle de DAMA-
KOLE (Lot 3) cl à l'Ecole Publique de DIKTINGUE (lot 4) dans
la Commune de Figuil**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces

administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

N° lot	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot N ° 1	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DOUVA dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA
Lot N ° 2	Construction d'un bloc de deux (02) salies de classe à l'Ecole Publique de KAPTALAM dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA
Lot N ° 3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternelle de DAAAA-KOLE dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA
Lot N ° 4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de DIKTINGUE dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la

date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 25 Février 2021 à 14 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1.1 Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures,

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission,

1.2 Offre Technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a pas abandonné le marché au cours des trois dernières années, mais aussi, il ne figure pas sur la liste des

entreprises défaillantes annuellement établie par le
Ministre des Marchés Publics ;

- Note technique inférieure à 12 oui sur 17 critères.

1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission au DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou

envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/
699 37 07 48.

FIGUIL le 08 Février 2021

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE FIGUIL: Avis
d'Appel d'Offres National
Ouvert en Procédure d'urgence
N°04/A0N0-PU/RN/D42/C-
F/CIPM/2021 du 08/02/2021
pour les Travaux de
Construction d'un Forage
Equipé de PMH A EP GUIDI,
KERING FIGUIL, DJOUGUI BOH,
CARREFOUR BOUDVA ET BAFOUNI
MBORORO dans la Commune de**

FIGUIL

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget communal, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'un Forage Equipé de PMH A EP GUIDI, KERING FIGUIL, DJOUGUI BOH, CARREFOUR BOUDVA ET BAFOUNI MBORORO dans la Commune de FIGUIL

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Etudes géophysiques ;
- Nettoyage général du site ;
- Implantation ;
- Foration ;
- Equipement-Développement-Essai de pompage ;
- Superstructure ;
- Moyens d'exhaure ;
- Analyse de l'eau ;
- Animation.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 42 500 000(Quarante Deux Millions Cinq Cent Mille) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois maximum.

5. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP/MINEE de l'exercice 2021

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (Soixante mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 01/03/21 à 10 h6lir6S et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°04/AON0-PU/ RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 08/02/2021
pour les Travaux de construction d'un Forage Equipé de PMH A
EP GUIDI, KERING FIGUIL, DJOUGUI BOH, CARREFOUR
BOUDVA BAFOUNI MBORORO dans la Commune de FIGUIL
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DA0, d'un montant de 850 000 (Huit Cent Cinquante Mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 01/03/2021 à 11 heures au plus tard par la Commission interne de Passation des marchés de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet après un délai de 48h accordé pour conformité;
- b) Toute déclaration fausse ou mensongère relevée dans le dossier.
- c) Absence de Caution de soumission
- d) Non-conformité au modèle de soumission

2. Critères essentiels

- Le chiffre d'affaires;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- Références de l'entreprise;
- Matériel de chantier à mobiliser;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- Proposition technique ;
- Attestation de visite de site ;
- Présentation de l'offre.
- Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants 673 20 57 25/ 699 3 7 07 48.

FIGUIL le 08 Février 2021

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GUIDER : APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCEDURE D'URGENCE
N° 07/AONO-PU/RN/D42/C-
GDR/SCPM/CIPM /2021 DU
09/02/2021 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DE DEUX
FORAGES EQUIPES DE PMH A**

GUIDER ET A BISSOLI, DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2021, le Maire de la Commune de GUIDER, (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence, en vue de l'exécution des travaux de construction de deux forages équipés des PMH à GUIDER et BISSOLI, dans la Commune de GUIDER, Département du Mayo-Louti, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Études ;
- Foration ;
- Équipement et développement à l'air lift ;
- Essai de pompage simplifié par la méthode CIEH ou toute autre méthode d'essai éprouvée ($Q > 0,7 \text{ m}^3/\text{h}$) ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Construction de la margelle ;
- Réalisation de la dalle;
- Pose de pompe ;
- Équipement d'exhaure ;
- Désinfection des forages ;
- Labellisation ;
- Formation des comités de gestion

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 8 000 000 (Huit millions) de Francs CFA par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Localité: GUIDER

- Lot 1: Construction et installation d'un forage équipé de PMH

Localité: BISSOLI

- Lot 2: Construction et installation d'un forage équipé de PMH

NB:un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de construction des ouvrages d'hydraulique villageoise.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021 MINADER.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Communal de Passation des Marchés dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Commune de GUIDER dès publication du présent avis d'appel

d'offres, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de Guider.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.)

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) originalet six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Communal de Passation des Marchés de GUIDER, au plus tard le 03/03/2021 à 10 heures e/devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°07/AONO-PU/RN/D42/C-GDER/SCPM/CIPM 2021 DU 09/02/2021

**POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE PMH
A
GUIDER ET A BISSOLI, DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU
MAYO-LOUTI, REGION DU NORD,
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de Cent soixante-dix mille (160 000) Francs CFA par lot, établie par une Banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30)

jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de

l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement

Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois

précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

14. Critères d'évaluation

1 Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures

2 Fausse déclaration ou pièces falsifiées

3 Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié

4 Note technique inférieure à 70%

5 Absence de caution de soumission

6 Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non
- La note méthodologique planning d'exécution oui/non
- Les moyens en personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non
- Les moyens en matériel et équipement indispensable de l'entreprise oui/non
- La capacité de financement (5 000 000 FCFA) oui/non

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant les offres administrative, technique recevables et conformes pour l'essentiel dont l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GUIDER.

Tel : 697 35 95 53/ 698 66 43 02

NB: Pour tout acte de corruption ou de mauvaises pratiques bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 205 725 / 699 370 748

GUIDER le 09 Février 2021

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE FIGUIL : Avis
d'Appel d'offres national
Ouvert en Procédure d'Urgence
N° 02/A0N0-PU/RN/D42/C-
F/SG/ST/CIPM/2021 du
05/02/2021 pour les Travaux**

de Construction d'un logement d'Astreinte pour Enseignants à l'EP de GOLOMO-BIOU dans la Commune de Figuil

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Figuil, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'un Logement d'Astreinte pour Enseignants à l'Ecole Publique de GOLOMO-BIOU dans la Commune de FIGUIL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Travaux préparatoires,
- Terrassements,
- Fondations,
- Maçonnerie – élévation,
- Charpente – Couverture,
- Menuiserie métallique,
- Menuiserie bois,
- Plomberie sanitaire,
- Electricité,
- Peinture,
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Désignation du projet : Travaux de Construction d'un

Logement d'Astreinte pour Enseignants à l'Ecole Publique de GOLOMO-BIOU dans la Commune de FIGUIL

- Cout prévisionnel : 17 000 000 (Dix-sept millions) francs CFA

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux ne sont pas subdivisés en lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 55 15 198 19 641508 2225

8. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la dite Commune, contre

versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt Cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 25/02/2021 à 13 heures et devra porter la mention:

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence
N°02/AONO-PU/RN/D12/C-F/SG/ST/CIPM/2021 du 05/02/2021
pour les Travaux de Construction d'un logement d'Astreinte
pour Enseignants à l'EP de GOLOMO-BIOU dans la Commune
de Figuil
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

- Désignation du projet : Travaux de Construction d'un Logement d'Astreinte pour Enseignants à l'Ecole Publique de GOLOMO-BIOU dans la Commune de FIGUIL
- Cautionnement provisoire : 340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel

d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 25 /02/2021 à 14 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48heures,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Absence de la caution de soumission,
- Note technique inférieure à 70%.
- Non-conformité du modèle de soumission au PAO ;

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire

dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

FIGUIL le 05 Février 2021

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BIBEMI : EMERGENCY
QUOTATION APPLICATION FILE N
004 (Bis) / DDC / C-BIB /**

**CIPM-AI / 2021 OF 15 FEBRUARY
2021 FOR THE WORKS OF
MATERIALIZING 70 KM OF
LIVESTOCK TRACK IN CERTAIN
LOCALITIES WITH HIGH PASTORAL
POTENTIAL IN THE COMMUNE OF
BIBEMI: – LOT 1: 55 KM FROM
MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI,
BAVAIDANG, CARREFOUR ADI,
ADOUMRI – LOT 2: 15 KM FROM
HOSSERE CHAPEAU-
WOUROMADALOMINGUEL-HURUM GOKA
Location – MAYO LOPE,
KAPANAI, BOELI, BAVAIDANG,
CARREFOUR ADI, ADOUMRI –
HOSSERE CHAPEAU- WOUROMADA -
LOMINGUEL-HURUM GOKA**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

FOR THE WORKS OF MATERIALIZING 70 KM OF LIVESTOCK TRACK IN

CERTAIN LOCALITIES WITH HIGH PASTORAL POTENTIAL IN THE COMMUNE OF BIBEMI:

– LOT 1: 55 KM FROM MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI, BAVADANG, CARREFOUR ADI, ADOUMRI – LOT 2: 15 KM FROM HOSSERE CHAPEAU-WOUROMADALOMINGUEL-HURUM GOKA Location – MAYO LOPE, KAPANAI, BOELI, BAVADANG, CARREFOUR ADI, ADOUMRI – HOSSERE CHAPEAU-WOUROMADA -LOMINGUEL-HURUM GOKA

Funding : JOINT FUNDING OF BIBEMI / PRODEL

2. Consistance des prestations

A Quotation Request File including the conditions of submission, a description of the work and the envisaged contractual conditions, is made available by the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, on behalf of the Mayor of the Municipality of Bibémi, Master Works, to any qualified company interested in carrying out the said works.

3. Coût prévisionnel

NA

4. Délai de livraison

NA

5. Allotissement

NA

6. Participation et origine

Participation in this call for competition is open to Companies having submitted a prequalification request file and being registered by the regional services of PRODEL in the following area of intervention : PASTORAL INFRASTRUCTURES. Participation in this call for competition is also open to any Company able to meet the administrative, technical and financial qualification conditions as defined in the quotation request file.

7. Financement

JOINT FUNDING OF BIBEMI / PRODEL

8. Consultation du dossier

A Quotation Request File including the conditions of submission, a description of the work and the envisaged contractual conditions, Is made available by the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, on behalf of the Mayor of the Municipality of Bibémi, Master Works, to any qualified company interested in carrying out the said works.

9. Acquisition du dossier

The Quotation Request File can be collected free of charge at the Bibémi Town Hall in Bibémi (the said Commune's Secrétariat), or at PRODEL Zone 1 in Garoua, POUMPOUMRE district, 200m from the municipal stadium from..... during working days, between 08 AM and 3 :30 PM, upon publication of this Notice.

10. Remise des offres

– The tenderer will place the original and six copies of his tender in a sealed envelope addressed to the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, at the town hall of blbemi (secretary of the mayor of the said municipality)

– The sealed envelope will be marked : NOTICE OF CONSULTATION OF REQUEST FOR QUOTATIONS IN EMERGENCY PROCEDURE N ° 004(bis) / DDC / C.BIB / CIPM-AI / 2021 OF 15 FEBRUARY 2021 for work to materialize 70 km of cottie tracks in certain commvinitles with high pastoral potential of the Municipality of Bibémi, Department of Bénoué, North Région, Lot N°.....

“To be opened only in the counting session”

5. Date and time limit for submitting tenders Offers must be received at the address indicated in the Request for Quotation, before the date and time set in the Request for Quotation. Any tender submitted after the appointed time wlll not be opened and will be returned to the tenderer.

11. Cautionnement provisoire

NA

12. Recevabilité des offres

The tenderer will place the original and six copies of his tender in a sealed envelope addressed to the Mayor of the Municipality of Bibémi, Contracting Authority, at the town hall of blbemi (secretary of the mayor of the said municipality)

– The sealed envelope will be marked :

NOTICE OF CONSULTATION OF REQUEST FOR QUOTATIONS IN EMERGENCY PROCEDURE N ° 004(bis) / DDC / C.BIB / CIPM-AI / 2021 OF 15 FEBRUARY 2021 for work to materialize 70 km of cottie tracks in certain commvinitles with high pastoral potential of the Municipality of Bibémi, Department of Bénoué, North Région, Lot N°.....

“To be opened only in the counting session”

5. Date and time limit for submitting tenders Offers must be received at the address indicated in the Request for Quotation, before the date and time set in the Request for Quotation. Any tender submitted after the appointed time will not be opened and will be returned to the tenderer.

13. Ouverture des plis

The bids will be opened during a session by the Internal Procurement Commission of the Municipality of Bibémi, in the presence of representatives of the bidder on the 10th MARCH 2021 AT 10a.m

14. Critères d'évaluation

NA

15. Attribution

NA

16. Durée de validité des offres

NA

17. Renseignements complémentaires

The names of the tenderers and the amounts of the tenders will be read aloud and will be recorded by the secretary of the Internal Commission for Procurement, in a report of the opening session of the tenders.

GAROUA le 17 Février 2021

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

[Télécharger le DAO](#)

**MINISTERE DES MARCHES PUBLICS
: APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU
04 FEV 2021 POUR LA COLLECTE,
L'ACHEMINEMENT ET LA
DISTRIBUTION DES COURRIERS ET
COLIS DU MINISTERE DES
MARCHES PUBLICS.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la collecte, l'acheminement et la distribution des courriers et colis du Ministère des Marchés Publics.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les tâches suivantes :

- La collecte, l'enlèvement et la livraison du courrier à destination dans les Délégations Régionales, Départementales du MINMAP et auprès des autres structures tous les jours ouvrables ;
- Le retour au Ministère des Marchés Publics des décharges des courriers ventilés.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 42 000 000 (quarante-deux millions) Francs CFA pour chaque année soit :

- 12 000 000 (douze millions) pour le Lot 1
- 15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 2 ;
- 15 000 000 (quinze millions) pour le Lot 3.

4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de 12 (Douze) mois.

5. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois lots :

- Lot 1 : Régions du Centre, Sud, Est et à l'international ;
- Lot 2 : Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord ;
- Lot3 : Régions du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Un soumissionnaire peut postuler à tous les lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute personne morale de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans ce type de prestations.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du MINMAP, EXERCICE 2021

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National physique peut être consulté et retiré aux heures ouvrables, au Ministère des Marchés Publics (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services sur présentation du reçu de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

9. Remise des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Remise des offres

- Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés Internes du MINMAP, sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services, au plus tard le "09"à"MARS 2021" 13 heures et devra porter la mention ci-après :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/MINMAP/CIPM/2020 DU 04 FEV 2021__

**POUR LA COLLECTE, L'ACHEMINEMENT ET LA DISTRIBUTION DES
COURRIERS ET COLIS DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le "09 MARS 2021". à "14" .. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le _____09 MARS 2021_____à _____14_____heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINMAP, siégeant à la salle de réunion de la Délégation Régionale du Centre du Ministère des Marchés Publics sis au quartier Omnisports à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, quarante-huit (48) heures après l'ouverture ; Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence de l'agrément du MINPOSTEL ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié de l'Offre financière ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années ou figure sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Note technique inférieure à 04 oui sur 5.

14.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par

notation binaire.

1. Présentation Générale de l'Offre _____- OUI/ NON
2. Qualification et Expérience de l'entreprise _____
OUI/ NON
3. Expérience du Personnel Clé de la mission _____- OUI/
NON
4. Méthodologie et Organisation _____- OUI/ NON
5. Moyens logistiques et Matériels _____- OUI/ NON

TOTAL

NB : les critères ci-dessus sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le règlement particulier de l'Appel d'Offres.

13. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est pour l'essentiel conforme aux prescriptions du DAO, qualifiée techniquement et évaluée la moins disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au MINMAP (Service des Marchés Internes du MINMAP), sis au 3eme Etage, porte A4 bâtiment B de l'Immeuble abritant ses services Tél : 222 23 79 64 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : (00237) 673 20 57 25/(00237) 699 37 07 48.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 04 Février 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

[Télécharger le DAO](#)

**CENTRAL AFRICAN BACKBONE :
AVIS A MANIFESTATIONS
D'INTERET N°
000112/AMI/MPT/UCP-
CAB/SPM(AI)/2021 DU 15
FEVRIER 2021 POUR LE
RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE
EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET
DORSALE A FIBRE OPTIQUE
D'AFRIQUE CENTRALE (CAB),**

COMPOSANTE CAMEROUN

[Télécharger le DAO](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), composante du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat portant sur le recrutement d'un « SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB), COMPOSANTE CAMEROUN.

L'objectif global du projet CAB est de contribuer à :

- l'intégration régionale à travers la mise en 'uvre d'interconnexions terrestres à fibre optique entre tous les pays d'Afrique centrale ;
- la réduction du coût élevé des télécommunications/TIC sur le climat des affaires dans la sous-région ;
- la création d'emplois grâce à l'effet catalytique des TIC sur tous les secteurs d'activité ;
- l'extension de la production des biens et services aux fins de l'avènement d'une industrie numérique dans la sous-région.

2. Consistance des prestation

Sous la supervision du Responsable Technique, il assure les tâches suivantes :

- Assister dans la revue technique des spécifications techniques et/ou les Termes de Référence (TdR) des activités prévues dans le projet ;
- Contribuer à la revue des livrables et autres rapports de réception/livraison des biens/travaux prévus dans cette opération ;

- Elaborer des outils informatiques de suivi des activités du projet, leur impacts (avec des indicateurs mesurables) sur les zones d'exécution du projet ainsi que ses externalités positives à l'échelle nationale et sous régionale ;
- Collecter, stocker, traiter et analyser les données nécessaires pour la rédaction des rapports trimestriels des indicateurs et du rapport annuel des indicateurs ;
- Diffuser les données relatives aux indicateurs de performance du Projet et autres informations y relatives ;
- Actualiser le programme de suivi des activités inscrites dans le projet ;
- Suivre l'évolution du Plan de Travail du Budget Annuel (PTBA) en rapport avec le plan de passation des marchés du projet ;
- Suivre les composantes du projet et la revue des résultats du projet à travers des indicateurs de performance individuels (par activité) et global à mettre au point et à suivre tout au long du projet, en collaboration avec les structures nationales concernées ainsi que la BAD;
- Orienter les activités contenues dans le tableau de bord du projet ;
- Concevoir, suivre et actualiser régulièrement les données/indicateurs de performances contenues dans le cadre logique du projet ;
- Assurer la sauvegarde informatique et l'actualisation des bases de données au niveau de la section suivi-évaluation ;
Participer activement aux réunions, aux travaux d'analyse des indicateurs de performance du projet entre l'UCP et les bénéficiaires ;
- Participer aux missions de suivi-évaluation périodique interne et externe des activités sur la base du système de suivi intégré et informatisé installé au niveau du projet ;

- Assurer toute autre tâche relative au suivi-évaluation confiée par le Coordonnateur.

Par ailleurs et en collaboration avec la cellule de Communication du MINPOSTEL, il a la charge de la Communication du Projet.

A ce titre, il :

- Est responsable de la préparation et de la mise en œuvre d'un plan de communication pour le programme ;
- Consolide et contrôle l'exécution du programme d'information et de communication.
- Élabore les Projets de termes de référence pour le recrutement des prestataires de service ;
- la production de supports didactiques/pédagogiques et communicationnels du Projet ;
- Identifie les besoins et les attentes en communication ;
- Etablit et met à jour le plan de communication ;
- Adapte les outils de communication au contexte du Projet CAB ;
- Prépare les présentations relatives au Projet CAB.

3. Remise des offres

Les dossiers complets de candidature comprennent :(i) une lettre de motivation datée et signée avec adresse complète, (ii) un Curriculum Vitae détaillé faisant état de la formation et de l'expérience professionnelle à jour et signé (iii) des copies certifiées conformes des diplômes et copies des références dans les responsabilités similaires, (iv) une attestation de disponibilité, doivent parvenir sous plis fermés ou par courrier électronique au plus tard le 05 Mars 2021 à 16h00, heure de Yaoundé, et porter expressément la mention :

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°000112/AMI/MPT/UCP-CAB/SPM(a.i)/2021 DU 15 Février 2021 POUR LE RECUTEMENT D'UN « SPECIALISTE EN SUIVI-EVALUATION AU PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE (CAB),

COMPOSANTE CAMEROUN

4. Critères d'évaluation

Les critères de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, (version révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Renseignements complémentaires

A l'attention de Monsieur Le Coordonnateur

Derrière la Poste Centrale face ancien Central Téléphonique

BP : 6061 Yaoundé

Tél : 222 23 55 16

Fax : +237 222 23 54 99

Email : cabprojectcameroon@gmail.com avec copie à ahmay77@yahoo.fr

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le COORDONNATEUR

BISSOMBI PIERRE PAUL

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BONDJOCK : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 005/A0N0/R-CE/D-**

NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 16 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BONDJOCK, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de BONDJOCK, Arrondissement de BONDJOCK dans le Département du Nyong et Kellé.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;

- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : Seize millions Cinq Cent Mille francs (16 500 000 F).

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Quatre (04) Mois.

5. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en un (01) lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de la Commune de BONDJOCK dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

National Ouvert.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de la Commune de BONDJOCK (secrétariat général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement de 33 000F (Trente-Trois Mille Francs) CFA à la Recette Municipale de BONDJOCK. Non remboursables.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront parvenir à la Mairie de la commune de BONDJOCK au plus tard le 11 MARS 2021 à 11 heures contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/21 DU 16 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE
CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BONDJOCK, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,
EN PROCEDURE D'URGENCE. »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : 330 000F (trois cent trente mille Francs)CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPA0. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 11 MARS 2021 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;

- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- l'absence de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 24/31 soit 80% éléments positifs (oui) ;

2- Critères essentiels

A-Présentation de l'offre 02 éléments

B – Références 07 éléments

C – Personnel d'encadrement 11 éléments

D – Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E – Matériel 05 éléments

F – Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, qui sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 15 Février 2021

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

[Télécharger le DAO](#)